

POUR UN RENOUVEAU DE L'OBSERVATION DÉMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Francis GENDREAU*

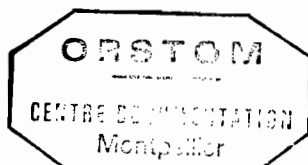
"La seule façon d'éviter les déceptions est de ne rien entreprendre et donc de ne rien espérer"
(CLAIRIN, 1981)

L'étude des populations du monde en développement constitue ce que l'on appelle parfois aujourd'hui la "démographie du développement". On retrouve dans l'apparition de cette sous-discipline un processus comparable dans une certaine mesure à celui qui a permis l'émergence progressive de la discipline démographique dans le champ des sciences sociales. Dans les deux cas, trois évolutions se sont conjuguées : l'accumulation des données statistiques, le développement des méthodes d'analyse et l'approfondissement de la réflexion théorique et épistémologique (GENDREAU, 1993a).

Dans les deux cas, la richesse de la discipline est parfois la source d'oppositions entre ceux qui considèrent la démographie comme une simple branche de la statistique et ceux qui mettent l'accent sur son appartenance à la famille des sciences sociales. La figure 1 schématise ces deux démarches (respectivement dans la partie droite et dans la partie gauche). Cette différence de points de vue se retrouve en matière de collecte (partie supérieure) comme d'analyse (partie inférieure) : pour la collecte, on a indiqué la nature et les types d'opérations ; pour l'analyse, on a représenté ses finalités et les disciplines connexes sollicitées.

Ces propos sur le contenu de la discipline ne doivent pas masquer sa profonde unité ainsi que la complémentarité et la continuité entre les deux approches : de

* Démographe, ORSTOM



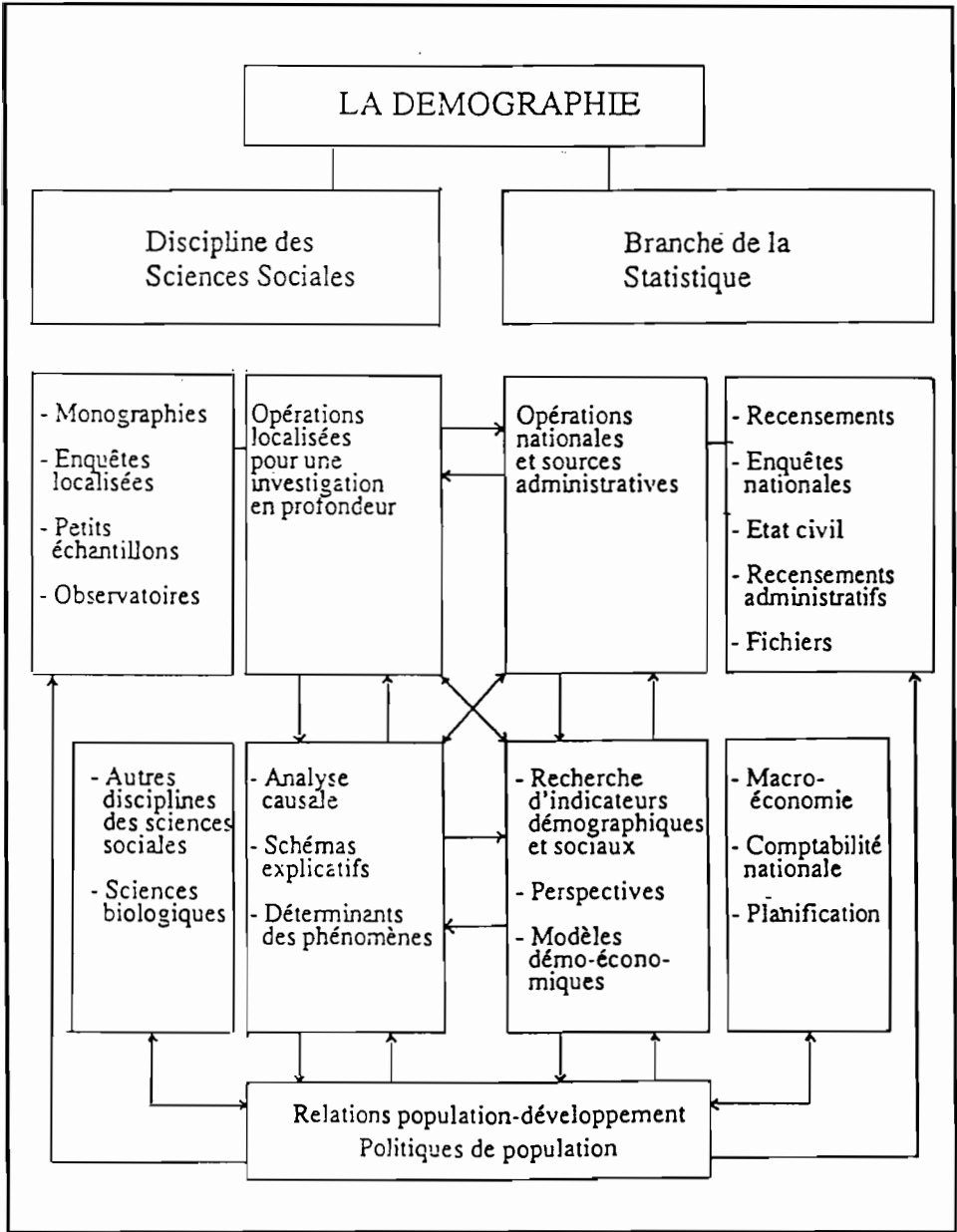


Figure 1 : Démographie : les deux démarches

la collecte à l'analyse et à la recherche ; entre les niveaux micro et macro ; entre le qualitatif et le quantitatif. D'où la nécessité d'allers et retours permanents entre ces différents pôles et d'une ouverture en direction des autres disciplines : c'est la raison des nombreuses flèches apparaissant sur la figure.

Ces considérations nous permettent de situer notre réflexion¹ : nous abordons ici un aspect seulement des problèmes de la démographie en Afrique au sud du Sahara : il s'agit de l'observation statistique. Sur la figure 1, nous nous intéressons au coin supérieur droit, mais les remarques précédentes et les flèches du schéma indiquent bien l'esprit de notre démarche.

Une autre caractéristique de notre réflexion est sa dimension politique, cela pour prolonger et dépasser d'autres analyses qui ont pu être menées antérieurement sur cette question, mais avec une approche essentiellement technique (voir par exemple CLAIRIN et LOHLE-TART, 1988 ou SCOTT *et al.*, 1973).

Dans un premier temps, nous allons procéder à un constat de la situation actuelle en identifiant les caractéristiques qui nous paraissent essentielles. Dans la seconde partie, nous allons passer en revue les principales sources de données utilisées et les problèmes relatifs à chacune d'elles en formulant des propositions en termes de stratégie de collecte.

LA STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Un bilan nuancé

Il y a quarante ans, l'enquête de Guinée (1954-1955) marquait l'entrée de l'Afrique noire francophone dans l'ère de la démographie moderne (GDA, 1967). A l'époque, nos connaissances sur la démographie de l'Afrique au sud du Sahara étaient très incertaines, même si dans l'Afrique de l'est anglophone, la tradition du recensement commençait à s'établir.

Depuis, les progrès réalisés sont indéniables. Certes, ils ne se sont pas forcément produits dans les directions que l'on pouvait imaginer :

–"La tendance est de simplifier (les recensements) de façon à améliorer la

¹ Cette réflexion prolonge un travail mené au CEPED en 1992-1993 (voir par exemple CEPED, 1993 et FRANÇOIS, 1993)

qualité de l'observation et de ne recueillir que des données dont l'exploitation et l'analyse sont certaines."

– "(Les enquêtes rétrospectives) sont quelque peu mises au pilori."

– "L'état civil ira en s'installant, affermissant son aire et la qualité de sa couverture."

Aucune de ces trois prévisions (LACOMBE et CANTRELLE, 1973) ne s'est réalisée, bien au contraire :

- les recensements lourds se sont généralisés, bien souvent au détriment de la qualité de l'observation (CEA, 1977 ; GDA, 1980/81) ;
- les enquêtes rétrospectives se sont multipliées, malgré les défauts qui leur étaient reconnus et dans la mesure où les enquêtes à passages répétés n'ont pas pu s'imposer (GDA, 1971 et 1973) ; l'enquête mondiale sur la fécondité (CLELAND et SCOTT, 1987) et les enquêtes démographiques et de santé (AYAD et BARRÈRE, 1991) en témoignent ;
- l'état civil est resté à l'abandon ; il y a bien eu quelques projets de réhabilitation, mais qui n'ont guère eu d'impact et dans de nombreux pays la situation s'est même dégradée (voir par exemple OCAM, 1974 et CERPOD, 1991).

Mais faisons le bilan de nos connaissances actuelles. La donnée la plus simple en démographie, l'effectif de la population au niveau national, commence à être à peu près connue : nous sommes loin aujourd'hui des sous-estimations qui pouvaient atteindre 20 % à 30 % dans les opérations menées jusqu'à la fin des années cinquante (CLAIRIN et GENDREAU, 1988). De même, en matière de répartition géographique, de structure, de fécondité, de mortalité, de mobilité : l'Afrique au sud du Sahara n'est plus, loin s'en faut, *terra demographica incognita*. Tout cela grâce aux quelques 170 recensements et 130 enquêtes réalisés au niveau national entre 1946 et 1992 pour les 50 pays concernés, soit près de six opérations en moyenne par pays.

Certes, plusieurs recensements ont été des échecs (Nigeria, 1962 ; Gabon, 1980...), mais ces échecs semblent aujourd'hui réparés (avec les recensements de 1991 pour le premier pays et de 1993 pour le second) ; même le Tchad vient enfin de réaliser son premier recensement (1993) après avoir vainement tenté de le faire pendant 20 ans. Des zones d'ombre subsistent, par exemple en matière de connaissance de la mortalité adulte ou de la mobilité internationale ;

les tendances des phénomènes sont encore très mal appréhendées (quelle est l'évolution récente de la mortalité infantile ?) mais les niveaux des principaux indicateurs sont maintenant à peu près définis. Ces limites sont le résultat des choix techniques retenus : observation rétrospective, absence de données continues, utilisation des méthodes d'ajustement des données imparfaites.

Les conditions de la production des données

Si ce bilan est donc finalement nuancé et fragile en termes de progrès des connaissances, il est malheureusement plus négatif si l'on considère les conditions de la production des données.

Les choix méthodologiques opérés (réalisation privilégiée de recensements lourds et coûteux et d'enquêtes rétrospectives, ignorance de l'état civil et des autres sources administratives) ont finalement imposé progressivement le couple recensement-enquête démographique et de santé comme seule stratégie possible de collecte.

Ces choix ne sont pas ceux des responsables politiques et techniques nationaux, mais ont été largement imposés de l'extérieur : les 300 opérations mentionnées ci-dessus n'ont pu être réalisées pour la plupart que grâce à des financements extérieurs (Nations Unies, US Aid...), souvent dans le cadre de grands programmes internationaux : programme africain de recensement, enquêtes mondiales sur la fécondité, enquêtes démographiques et de santé... Il est clair que cette dépendance financière s'est accompagnée d'une dépendance méthodologique, voire même d'une absence de possibilité de choix pour les sujets d'étude : quel bailleur de fonds a proposé de financer des enquêtes sur la mortalité ou sur la mobilité ?

La motivation des agences de financement, dominée par la pensée anglo-saxonne, était dictée par des considérations néo-malthusiennes (la fécondité comme thème prioritaire d'étude, y compris dans les recensements) et confortée par des justifications techniques : le développement des méthodes d'ajustement des statistiques imparfaites. Face à cette position, aucune alternative n'a pu émerger : on l'a bien vu avec les enquêtes à passages répétés (une simple "mode" pour VAN DE WALLE, 1971) ou avec l'état civil dont aucun projet sérieux d'amélioration n'a pu voir le jour.

Cette situation a pu perdurer dans un contexte de désintérêt pour les problèmes de collecte, de manque de réflexion endogène et d'absence de valorisation de l'expérience accumulée (rotation rapide et dispersion des cadres, inaccessibilité ou destruction des archives...).

Il ne faut pas non plus oublier le contexte général dans lequel se sont trouvés les statisticiens-démographes au cours des deux dernières décennies : les services statistiques ne pouvaient pas échapper à la dégradation provoquée par les graves difficultés politico-économiques qui ont touché la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara. Jusqu'au début des années soixante-dix, ils s'étaient peu à peu imposés au sein de l'appareil d'État grâce aux besoins d'information statistique nés de la planification. Leur importance a considérablement diminué depuis, à la fois parce que les moyens leur manquaient (même si les opérations de collecte démographique étaient l'occasion de renouveler leur équipement informatique et leur parc automobile) et parce que la crise de l'État, la crise de la planification et le triomphe de l'idéologie libérale rendaient secondaire la production de données statistiques, y compris démographiques. On a même vu des bailleurs de fonds désireux de faire réaliser une enquête ou un recensement se tourner vers une autre structure nationale ayant mieux résisté aux difficultés : c'est le cas notamment de près de la moitié des enquêtes démographiques et de santé.

Enfin, la situation professionnelle des statisticiens-démographes doit aussi être évoquée. Leurs motivations ne sont guère encouragées par le contexte décrit précédemment. De plus les résultats d'enquêtes et de recensement sont souvent des enjeux politiques (effectif total, équilibres régionaux, taille des villes, etc.), ce qui les place dans des situations pour le moins inconfortables.

Une conjoncture plus favorable ?

Il peut paraître paradoxal, dans le contexte de crise évoqué ci-dessus, de parler d'une conjoncture favorable. Il semble pourtant que les responsables nationaux et certains bailleurs de fonds estiment que cette crise doit entraîner une révision des pratiques actuelles.

On se trouve en effet aujourd'hui devant un double problème de coûts et de réévaluation des besoins. Il est clair que les sources de financement ont pour principe d'amorcer des processus, le relais devant être pris ensuite par les États :

or ceux-ci sont le plus souvent dans l'incapacité d'assumer à eux seuls les charges d'opérations particulièrement coûteuses. On le voit bien avec les recensements et les opérations pilotes d'amélioration de l'état civil : la responsabilité des bailleurs de fonds est lourde en ce domaine.

Mais la question des besoins est encore plus importante et dans ce domaine, les démographes ont leur part de responsabilité. Leur discours n'a en effet guère changé depuis trente ans et la langue de bois reste de rigueur. Pour justifier leur utilité sociale, pour obtenir le financement d'opérations de collecte, peut-on se contenter aujourd'hui d'arguments (de slogans ?) comme : "la ressource la plus importante d'un pays est sa population", "l'homme est l'agent et le bénéficiaire du développement" ou "il faut intégrer les variables démographiques dans la planification du développement" ?

Les démographes n'ont pas su s'adapter aux mutations profondes en cours : le désintérêt pour le long terme, la disparition de la planification à moyen terme, son remplacement par les plans d'ajustement structurel qui traitent du court terme, la transition démocratique...

Toutes ces transformations modifient les besoins en matière d'information démographique de base et les démographes n'ont pas su proposer de réponses aux nouveaux besoins (la pauvreté, le sous-emploi, le développement humain, l'environnement, les listes électorales...). Une telle réponse nécessite "une certaine conception de la place et de la détermination des faits démographiques dans l'ensemble des faits économiques et sociaux" (LACOMBE et CANTRELLE, 1973).

Pour cela, le démographe africain doit se réapproprier la maîtrise de la stratégie de collecte en faisant preuve d'imagination et en sachant convaincre. Étendons à l'Afrique ce que demandent SABOULIN et SEIBEL (1991) aux démographes européens :

"Qu'il le veuille ou non, le démographe est de plus en plus conduit à justifier les objectifs qu'il poursuit, à expliciter ses méthodes, à convaincre ses partenaires, et plus généralement les populations qu'il observe, de l'intérêt des travaux d'étude ou de recherche qu'il met en oeuvre. En participant, dans son rôle d'observateur scientifique, au débat politique et social dans son pays, il rend

possible le développement d'opérations de collecte ambitieuses. En ce sens, dans le strict respect de sa déontologie professionnelle, il contribue activement à l'avenir de la collecte démographique."

ORIENTATIONS POUR UN RENOUVEAU

Le recensement : lourd ou léger ? électoral ? administratif ?

Les statisticiens-démographes africains n'ont pas su résister à la pression qui veut que "la demande de statistiques fournies par les recensements s'accroît" (REDFERN, 1986). D'où la réalisation d'opérations lourdes, coûteuses, aux résultats de qualité souvent médiocre et dont les délais de parution sont beaucoup trop longs ; de plus ces recensements sont le plus souvent notablement sous-exploités et sous-utilisés, alors qu'ils constituent une base de données susceptible de permettre de nombreuses analyses. Il faut en revenir à une conception plus réaliste du recensement : "Aujourd'hui, on assigne au recensement trois objectifs : fournir l'effectif total de la population et sa distribution selon quelques caractères simples ; donner la répartition de la population au niveau géographique le plus fin, avec en particulier la constitution d'un fichier de villages ; fournir une base de sondage pour la mise en oeuvre ultérieure d'enquêtes par sondage spécialisées." (GENDREAU, 1993b).

L'effort doit porter sur la qualité de l'observation (adaptation du questionnaire, formation des agents recenseurs, système de contrôles...) et sur la rapidité de production des résultats et des analyses. Cette orientation implique sans doute une meilleure collaboration entre les services statistiques d'une part, les universités et les centres de recherche d'autre part, ce qui suppose un accès plus facile aux données.

Mais il faut aussi veiller à la rationalisation et à l'articulation des diverses opérations de dénombrement puisqu'à côté des recensements statistiques, coexistent fréquemment des recensements administratifs et des recensements électoraux. Une réflexion doit être menée dans chaque pays (car les situations nationales sont très diverses en ce domaine) avec l'administration territoriale pour qu'une coordination s'établisse en tenant compte des besoins auxquels sont censés répondre ces différentes sources et en respectant les principes de la

déontologie statistique (notamment l'anonymat de l'information publiée).

Cette réflexion est d'actualité, non seulement pour les raisons indiquées, mais aussi parce qu'un système d'information statistique ne doit pas être figé et que la réalisation de recensements soulève beaucoup d'interrogations : dans les pays européens par exemple, "la politique du recensement exhaustif est remise en cause" (BEGEOT, 1993) pour des raisons de coût, de gêne pour les citoyens et de respect de la vie privée. En général, on considère pourtant que les recensements sont nécessaires (à moins de disposer de registres de population), mais avec de nouvelles contraintes devant entraîner leur évolution.

L'apport des enquêtes

L'intérêt des enquêtes, surtout si l'on restreint les objectifs des recensements, reste majeur. Il est même reconnu que "le recours à l'échantillonnage sera de plus en plus important pour assister et compléter les recensements" (REDFERN, 1986). Mais ceci implique que soit défini, en fonction des besoins, un programme d'enquêtes articulées avec le recensement.

Ces enquêtes ne doivent pas être la simple reconduction tous les cinq ans d'une enquête démographique et de santé. Les thèmes de ces enquêtes devront être définis et hiérarchisés. La mobilité spatiale peut être ainsi reconnue comme un sujet d'investigation important : le programme en cours d'enquêtes sur les migrations en Afrique de l'ouest est un exemple intéressant, surtout qu'il s'agit d'une initiative africaine. Des méthodes adaptées aux objectifs devront être mises au point, sans se référer forcément au modèle de l'enquête rétrospective : on peut citer ici le cas des enquêtes sur la mortalité infantile et juvénile menées à l'initiative de l'IFORD dans plusieurs capitales africaines, selon une méthode originale de suivi de naissances ; ces enquêtes ont longtemps été décriées ; un séminaire récent en a montré les apports (IFORD, 1994).

Cet effort d'innovation méthodologique doit aussi concerner l'environnement technologique des enquêtes. On citera deux exemples : l'apport de la micro-informatique de terrain, qui peut faciliter et raccourcir sensiblement les étapes de saisie et de contrôle (FERRY et CANTRELLE, 1988) et l'utilisation des images satellitaires qui peut permettre une approche rapide et peu coûteuse de la croissance urbaine (DUREAU *et al.*, 1989).

Enfin, ces enquêtes ne doivent pas être totalement pilotées de l'extérieur et maîtrisées par les seuls experts étrangers : trop souvent, les démographes nationaux n'y sont associés que pour la phase de collecte et à la marge pour la phase d'analyse. Il est certes intéressant de voir des résultats publiés rapidement, mais il est regrettable que ces opérations ne soient pas des occasions de formation et d'accumulation d'une expertise nationale.

L'état civil

Les États africains comme les sources de financement n'ont guère manifesté jusqu'à présent d'intérêt pour l'état civil. L'explication en revient, en plus des raisons déjà indiquées, au fait que l'amélioration de l'état civil demande des efforts obscurs et durables. De plus, si l'on veut que les projets ponctuels puissent être étendus à un niveau régional ou national, il faut s'appuyer sur une volonté politique claire et sur une bonne collaboration des administrations concernées (Intérieur, Justice, Statistique).

Il faut en effet se souvenir que l'état civil est avant tout un système administratif. Or la période actuelle est marquée par une meilleure sensibilisation des responsables politiques à l'intérêt d'une bonne connaissance des âges (avec la généralisation de processus électoraux démocratiques) et par des opérations nombreuses de décentralisation et de rénovation de l'administration territoriale : le moment est peut-être venu de l'émergence d'une culture de l'état civil.

Mais il faut aussi travailler à coûts réduits : le démographe a trop facilement tendance à penser que l'état civil est une source de données peu coûteuse ; cela n'est que partiellement vrai, lorsque l'infrastructure administrative existe et que seuls apparaissent les coûts d'exploitation. Mais si l'administration locale est rudimentaire, des coûts non négligeables de mise en place du système sont à prévoir, qui doivent être supportés par le budget national.

Enfin, de même que nous avons souligné la nécessité d'une complémentarité entre les enquêtes et les recensements, il faut insister sur l'intérêt d'une articulation de ces deux sources avec l'état civil, notamment pour l'évaluation du fonctionnement de ce dernier.

Les observatoires de population

Les opérations précédentes sont des opérations nationales, ou éventuellement

régionales. Tout en restant dans le domaine de la statistique démographique, il faut aussi envisager des observations plus ponctuelles menées dans un double but :

- fournir des données qui, sans être représentatives au niveau national, sont d'utiles références ;
- expérimenter de nouvelles méthodes susceptibles d'être ensuite généralisées à une plus grande échelle.

Il s'agit des observatoires de population, opérations légères et peu coûteuses, mais réalisées dans la durée (CANTRELLE, 1974). Ils permettent, par l'observation suivie, de disposer de séries temporelles, ce que les enquêtes rétrospectives ne fournissent pas ; et par des questions approfondies, d'analyser les déterminants des phénomènes. On peut aisément imaginer les apports de quelques observatoires choisis de façon empirique et judicieusement répartis dans un pays, surtout si vraiment la baisse de la fécondité s'amorce dans certaines régions. De plus, la coordination de tels observatoires avec une action sur l'état civil présente des intérêts évidents (GENDREAU, GUBRY et GUENGANT, 1979).

CONCLUSION

Ces dernières propositions auront d'autant plus de chances de se réaliser qu'une collaboration aura pu s'instaurer entre les services statistiques et les organismes de recherche. Pour cela, il faut sans doute que ces deux types de structures bénéficient d'un appui institutionnel visant leur réhabilitation. Mais cet effort doit s'accompagner d'une réflexion de nature politique² pour définir une véritable stratégie de collecte démographique : les quatre types d'opérations évoqués ci-dessus doivent en effet être articulés de façon cohérente. Chaque type d'opération doit d'ailleurs faire l'objet de choix techniques, mais "les méthodes sont secondes à une problématique d'investigation" (LACOMBE et CANTRELLE, 1973) car "toute observation des faits implique nécessairement une théorie" (BAHRI *et al.*, 1971).

2. Un récent rapport du Haut Conseil de la Population et de la Famille (1991) a formulé des recommandations sur "la coopération française avec le tiers-monde en matière de population", au nombre desquelles figure une recommandation sur la collecte des données démographiques, reproduite en annexe.

BIBLIOGRAPHIE

- AYAD (M.), BARRÈRE (B.) 1991 – "Présentation des enquêtes démographiques et de santé", *Population*, n° 4, Paris, p. 964-975
- BAHRI (A.), et al 1971 – "Une nouvelle approche à la recherche démographique en Afrique : idéologies, faits et politiques", Conférence africaine sur la population, Accra, 7 p. multigr.
- BEGEOT (F.), 1993 – "L'avenir des recensements de la population dans la Communauté européenne", Congrès international de la population, Montréal, UIESP, 12 p. multigr.
- CANTRELLE (P.), 1974 – "La méthode de l'observation démographique suivie par enquête à passages répétés (OS/EPR)", Laboratories for Population Statistics, The Carolina Population Center, Chapel Hill, 36 p.
- CEA, 1977 – "Étude sur les méthodes et problèmes de la série de recensements africains de la population et de l'habitation de 1970", Addis-Abeba, 128 p. multigr.
- CEPED, 1993 – "Pour un appui de la France à l'observation démographique en Afrique", Paris, 8 p.
- CERPOD, 1991 – "Actes du séminaire régional sur les statistiques vitales", Bamako, 260 p.
- CLAIRIN (R.), 1981 – "Quelques réflexions sur la collecte démographique (plus spécialement en Afrique tropicale)", *Stateco*, n° 25, p. 5-26 [et commentaires de F. GENDREAU, *Stateco*, n° 26, p. 7-13]
- CLAIRIN (R.), GENDREAU (F.), 1988 – "La connaissance des effectifs de population en Afrique. Bilan et évaluation", Les dossiers du CEPED, n° 1, Paris, p. 15-35.
- CLAIRIN (R.), LOHLE-TART (L.), (eds. 1988 – "De l'homme au chiffre. Réflexions sur l'observation démographique en Afrique", CEPED-UIESP-IFORD, *Les Études du CEPED*, n° 1, Paris, 329 p.
- CLELAND (J.), SCOTT (C.), 1987 – "The world fertility survey. An assessment", Oxford University Press, 1 058 p.
- DUREAU (F.), et al. 1989 – "Sondages aréolaires sur images satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain. Manuel de formation", ORSTOM, Paris, 7 p.+15 fiches.
- FERRY (B.), CANTRELLE (P.), 1988 – "L'utilisation de micro-ordinateurs de terrain pour la collecte en démographie", Congrès africain de population, Dakar, UIESP, vol. 1, p. 1.2.15-30.

- FRANÇOIS (M.), 1993 – *“La situation de la collecte des données démographiques en Afrique sub-saharienne francophone ; quelques suggestions pour l'améliorer”*, Congrès international de la population, Montréal, UIESP, 18 p. multigr.
- GDA, 1967 – *“Afrique noire, Madagascar, Comores, démographie comparée”*, DGRST, Paris, 2 tomes, 342 et 344 p.
- GDA, 1971 – *“Les enquêtes démographiques à passages répétés. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar. Méthodologie”*, Paris, 290 p.
- GDA, 1973 – *“Sources et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar. Première partie : sources des données”*, INED, INSEE, ORSTOM, SEAE, Paris, 415 p.
- GDA, – *“Recensements africains”*, Paris,
“Première partie : monographies méthodologiques”, 2 vol., 1980 et 1981, 655 p. et 403 p.,
“Deuxième partie : synthèse méthodologique”, 1981, 348 p.
- GENDREAU (F.), GUBRY (P.), GUENGANT (J.-P.), 1979 – *“Quelques éléments en vue de la définition d'une politique de collecte des données démographiques de mouvement : état civil et observation permanente”*, in *“Actes du séminaire tenu à Lomé (25 février-3 mars 1976), tome 1”*, OCAM, Bangui, p. 251-258.
- GENDREAU (F.), 1993a – *“Du développement de la démographie... à la démographie du développement”*, Universités, vol. 14, n° 1, Montréal, p. 21-23.
- GENDREAU (F.), 1993b – *“La population de l'Afrique. Manuel de démographie”*, Karthala, Paris, 463 p.
- HCPF, 1991 – *“La coopération française avec le tiers-monde en matière de population”*, La documentation française, Paris, 46 p.
- IFORD, 1994 – *“Séminaire international sur la mortalité infantile et juvénile en Afrique : bilan des recherches et politiques de santé. Rapport du séminaire”*, Yaoundé, 55 p.
- LACOMBE (B.) et CANTRELLE (P.), 1973 – *“Problématique de la collecte en démographie”*, Annales économiques, n° 5, Cujas, Paris, p. 9-25.
- OCAM, 1974 – *“La situation de l'état civil dans les pays de l'OCAM”*, Yaoundé, 2 volumes, 283p. et 390p. multigr.
- REDFERN (P.), 1986 – *“L'avenir des recensements démographiques : nouvelles méthodes”*, OSCE, Luxembourg, 173 p. multigr.
- SABOULIN (M.), SEIBEL (C.), 1991 – *“L'avenir de la collecte de l'information démographique”*, Le courrier des statistiques, n° 60, INSEE, Paris, p.3-11.

ANNEXE

RECOMMANDATION RELATIVE A LA COLLECTE

(Extrait du rapport du Haut Conseil de la Population et de la Famille)

Toute politique de population doit s'appuyer sur une bonne connaissance de la situation démographique. De même la compréhension des phénomènes démographiques nécessite des données de base de bonne qualité. *Aussi la France doit-elle être plus présente dans les activités de collecte :*

- elle doit participer au financement des opérations de collecte des données démographiques de base en fonction des besoins exprimés ;
- elle doit apporter son concours technique aux programmes d'enquêtes réalisés dans le Tiers Monde, à leur analyse et à leur valorisation ;

- elle doit être plus active, voire prendre des initiatives pour promouvoir et exploiter l'état civil, instrument de collecte trop délaissé aujourd'hui et pourtant fondamental pour l'avenir, en l'insérant dans les programmes d'appui à des collectivités territoriales rénovées, condition de la démocratie au niveau local ;

- enfin elle doit appuyer la mise en place d'observatoires localisés de population qui sont le complément immédiat et indispensable des sources d'observation précédentes.

Source : HCPF, 1991 : 31.



POPULATIONS DU SUD ET SANTÉ

PARCOURS ET HORIZONS

RS&P

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|---------|-------------------|---|
| *** | Sommaire..... | 3 |
| J. Némó | Préface..... | 5 |
| *** | Présentation..... | 9 |

PREMIÈRE PARTIE PIERRE CANTRELLE, L'HOMME ET LE CHERCHEUR

| | | |
|---|--|----|
| F. Gendreau, P. Livenais J. Vaugelade | Itinéraire Scientifique de Pierre Cantrelle..... | 13 |
| H. Domenach | L'"homo démographicus cantrellus" - Clin d'oeil scientifique à visage humain..... | 21 |
| F. Gubry | La nouvelle vie des anciens livres de démographie africaine..... | 27 |
| *** | Bibliographie de Pierre Cantrelle..... | 37 |

DEUXIÈME PARTIE L'OBSERVATION, DOMAINE D'INNOVATION

| | | |
|-----------------------------|---|-----|
| M. Garenne | La morbidité et les causes de décès - La contribution du démographe..... | 57 |
| C. Z. Guilmoto | Trente ans plus tard le long du fleuve Sénégal... L'enquête de la MISOES à l'épreuve du temps..... | 73 |
| P. Guillaumont | Pour des séries longues d'observation - L'analyse des relations entre politiques d'ajustement et migrations internes..... | 95 |
| Ch. Scott and J. Cleland | Surveys on sexual behaviour in relation to AIDS - Problems of methodology..... | 105 |
| F. Gendreau | Pour un renouveau de l'observation démographique en Afrique au Sud Sahara..... | 117 |

**TROISIÈME PARTIE
COMPLEXITÉ DES SITUATIONS, DIVERSITÉ DES ANALYSES**

| | | |
|--|--|-----|
| | Le mortalité infantile juvénile et ses causes..... | 125 |
| | | |
| | | |
| | dans deux communautés rurales de l'ouest du Burkina Faso..... | |
| A. Briend | Allaitement au sein, état nutritionnel, espacement des naissances et survie de l'enfant au Bangladesh..... | 145 |
| P. Gubry | Contribution à l'histoire de la mortalité au Cameroun (1890-1914) - L'apport de Kuczinsky..... | 157 |
| A. Franqueville | La mortalité infantile en Bolivie - Les raisons d'un retard à la baisse..... | 169 |
| B. Delpech | Malnutrition infantile chez les Noirs Marrons de Guyane et de Surinam..... | 183 |
| A. Guillaume, N. G. Koffi, P. Vimard | Santé de la mère et de l'enfant en Côte-d'Ivoire..... | 201 |
| J. Caldwell and P. Caldwell | The beginning of fertility decline in Sub-Saharan Africa..... | 233 |
| A. Froment | Biométrie contre génétique, ou comment aborder la variabilité biologique chez..... | 245 |

**QUATRIÈME PARTIE
POLITIQUES DE POPULATION ET RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE**